

Communiqué final de l'OTAN

Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle à Lisbonne les 6 et 7 juin 1985. Les ministres ont déclaré ce qui suit :

« 1. Nous formons une alliance défensive qui a pour vocation de préserver la paix et de protéger la liberté.

2. Réaffirmant les principes énoncés l'an dernier dans la déclaration de Washington sur les relations Est-Ouest, nous demeurons résolus à maintenir notre solidarité politique et la puissance militaire nécessaire à notre défense. Sur cette base, nous recherchons une détente authentique par un dialogue constructif et une large coopération avec l'Union soviétique et les différents pays d'Europe de l'Est dans tous les domaines. Nous appelons la nouvelle équipe dirigeante soviétique à se joindre à nous pour rechercher des améliorations tangibles des relations Est-Ouest, ce qui permettrait d'exploiter des domaines d'intérêt commun. Une réaction positive de l'URSS à l'approche qu'ont adoptée les États-Unis aux négociations américano-soviétiques récemment ouvertes à Genève y contribuerait substantiellement.

3. Nous ne recherchons pas la supériorité militaire pour nous-mêmes. Aucune de nos armes ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression. Cependant, face à la modernisation et au renforcement constants de l'arsenal nucléaire et classique soviétique,



Déclaration d'ouverture par le premier ministre du Portugal, Mario Soares, au début de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui a eu lieu à Lisbonne le 6 juin. Photo Reuters/Bettmann

nous maintiendrons une dissuasion crédible reposant sur des forces classiques et nucléaires suffisantes. Les alliés qui font partie de la structure militaire de l'Alliance s'efforcent actuellement d'améliorer en particulier leurs moyens classiques. En sauvegardant la paix, notre stratégie de dissuasion a prouvé sa valeur; elle la conserve entièrement. Son objectif est de prévenir la guerre et de nous permettre de résister à l'intimidation.

4. La sécurité des pays alliés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale est indissociable. La cohésion de l'Alliance est étayée par des consultations suivies sur toutes les questions affectant notre sécurité et nos intérêts communs.

5. Avec la dissuasion et la défense, la maîtrise des armements et le désarmement font partie intégrante de la politique de sécurité de l'Alliance. Nous souhaitons renforcer la paix en établissant un équilibre militaire stable au niveau de forces le plus bas possible.

6. Dans cet esprit, nous nous félicitons des négociations de Genève entre les États-Unis et l'Union soviétique sur leurs armes nucléaires stratégiques, leurs armes nucléaires à portée intermédiaire et sur des systèmes d'armes défensives et spatiales. Ces négociations visent à élaborer entre les deux pays des accords efficaces pour prévenir une course aux armements dans l'espace et y mettre fin sur la terre, limiter et réduire les armes nucléaires, et renforcer la stabilité stratégique. Nous soutenons fermement les efforts des États-Unis dans les trois domaines de négociation et nous invitons l'Union soviétique à adopter une attitude positive.

Les alliés concernés répètent qu'ils sont disposés à modifier, arrêter ou inverser le déploiement de FNI à longue portée — voire à y renoncer — dans le cadre d'un accord de maîtrise des armements équitable et vérifiable. En l'absence d'un tel accord, ils continueront à déployer des missiles FNI à longue portée selon le calendrier prévu.

Nous continuerons de nous consulter étroitement sur toutes ces questions. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Le Danemark et la Grèce réservent leurs positions respectives sur le passage de ce paragraphe relatif aux FNI.

7. Nous sommes déterminés à réaliser des progrès également dans d'autres domaines de la maîtrise des armements et du désarmement et nous invitons instamment l'Union soviétique à s'employer avec nous à mettre au point des accords équilibrés et vérifiables. En particulier :

— aux négociations de Vienne (MBFR), les alliés participants cherchent à ramener les effectifs militaires à des niveaux collectifs égaux grâce à des réductions vérifiables des forces classiques en Europe et à des mesures associées efficaces;

— à Stockholm (CDE), nous recherchons un accord sur des mesures de confiance et de sécurité militairement significatives, politiquement contraignantes et vérifiables qui couvrent l'ensemble de l'Europe et qui soient propres à donner, de façon nouvelle, concrète, effet et expression au devoir déjà existant qu'ont tous les États participants de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force;

— à Genève, à la Conférence sur le désarmement, nous recherchons notamment une interdiction générale et vérifiable des armes chimiques, applicable à l'échelle mondiale; nous demeurons gravement préoccupés par la prolifération et l'utilisation de ces armes.

8. Nous attachons une grande importance à la pleine application par tous les États participants de tous les principes et dispositions énoncés dans l'Acte final d'Helsinki et au développement équilibré du processus de la CSCE sous tous ses aspects. Le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final, en août 1985, devrait être marqué par une réunion des États participants au niveau ministériel. Nous souhaiterions que cet anniversaire soit marqué par des progrès substantiels dans le processus de la CSCE, notamment par des résultats positifs à l'importante réunion sur les droits de l'homme qui se déroule à Ottawa. Nous souhaitons également un échange de vues positif à l'occasion du Forum culturel prévu à Budapest pour l'automne.

9. Nous condamnons avec force le terrorisme et nous continuerons à œuvrer en vue d'éliminer ce fléau qui menace les citoyens de nos pays et les valeurs démocratiques qui nous sont communes.

10. Dans l'esprit de l'article 2 du Traité de l'Atlantique Nord, nous demeurons pleinement résolus à promouvoir la sta-